



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du comité directeur SNGRPC du 16 juin 2018

Présents:, , Jean-Louis Barlatier, Dominique Laplante, Jean-Luc Wuhrlin, Gilles Grasset, Patrick Locheron, Guy Valentin, Christian Charee, Yves Villanueva, Gilles Mariat, Jean-Louis Saudrais

Excusés: Bonpaix Walden, Serge Mikoff, Jean-Louis Lecoq, Christophe Abric, Michel Chadelas, Damien Despierre, Denis Reynaud, Corinne Tournassat

Non Excusés :

Validation du Compte rendu du CD du 19 mai 2018.

Validation à l’unanimité

Point Financier :

Trésorerie conforme à nos objectifs pour 2018 avec :

- Une subvention de fonctionnement reçue plus tôt que l’année passée,
- Une facture de traiteur du trophée de la baie à payer.
- Une facture du défi des ports de pêche non encore reçue.

Demande de la commission d’avoir un compte de résultat pour le prochain CD du 15 septembre 2018. Un rendez-vous est prévu aussi autour de cette date avec la commission des finances pour un contrôle intermédiaire.

Le sujet de la valorisation des bénévoles a été discutée à nouveau. L’intérêt n’est pas clairement acquis. Le secrétaire Général propose de faire une estimation pour la prochaine AG afin de connaître ce chiffre et de l’utiliser si besoin lors de demande de subvention.

.

Voile légère :

Bilan de la Cata Camarguaise

13 bateaux participants. En dehors de la première manche interrompue faute de vent, les 9 autres manches se sont enchaînées sans difficulté. Les concurrents ont été très satisfaits.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Ecole Voile Légère et Sportive

Mise au point avec la régie pour la facturation.

La voile loisir (optimist et Cata) fait partie de la délégation de service public signé entre la régie et l’UCPA. La facture sera payée directement à l’UCPA par la régie.

L’ensemble des encaissements reçu par la SNGRPC seront intégralement renvoyé à la régie à la fin de chaque session avec le détail des participants.

Un document de demande de remboursement reprenant les 10% de fonctionnement sera envoyé à la régie ainsi qu’un appel de provision pour la voile sportive à définir dans le pourcentage.

En fin d’année, nous ferons une réunion de régularisation avec la régie.

Le Kite et l’école adulte ne font pas partis aujourd’hui de la délégation de service public et donc du système de subventionnement de la régie. Cette activité doit être autofinancée par les recettes ce qui est le cas aujourd’hui. Les factures de l’UCPA nous seront directement envoyées et seront payées par nous.

L’entraîneur de l’école voile sportive

Nous avons des difficultés pour trouver un entraîneur pour septembre. Corinne Tournassat a lancé plusieurs pistes de recherche et une réunion est prévue ce lundi 18 juin 2018 avec le club de la Grande Motte pour voir les possibilités de mutualisation.

VOILE SPORTIVE

Demande officielle de bouées fixes

Michel Cavailles nous a proposé de nous accompagner pour une demande de bouées fixes pour nos parcours de régates. Dominique Laplante va faire le point avec la Grande motte pour définir les balises demandées avec leurs coordonnées GPS. Ce document sera ensuite communiqué à M. Cavailles.

Bilan de la Lacaze

Compte rendu de Jean-Louis Barlatier

Pour une fois depuis longtemps, la météo s’annonçait douce et clémente pour cette édition. Les prévisions nous ont amenées à opter pour le parcours vers Gruissan.

Vingt bateaux se sont alignés au départ. Le démarrage après la bouée de dégagement qui fut vite passée se fit sous un portant assez faible, parfois à la limite de gonfler les spis. Option large, ou cote, tout se passait lentement. La vacation de 19 heure s’est passée au niveau de



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Brescou, et les premiers ont viré Gruissan vers 21.30 heures, le vent ayant repris un peu de souffle.

Le retour, au pré léger et contre un courant important fut très délicat, surtout au niveau d’Agde et plus tard de Sète. La vacation de 7 Heures s’est aussi passée vers Brescou et le couperet de l’heure limite commençait à inquiéter les équipages dont la patience était à rude épreuve. L’option très au large fut payante pour ceux qui osèrent la tenter.

Heureusement vers Maguelone le vent repris et permis à 10 bateaux de passer la ligne d’arrivée avant l’heure limite de 14 heures, les 10 autres étant hors temps ou ayant abandonné. Une petite pensée pour Orion qui s’est vu fermer la ligne devant l’étrave. Le podium revient à Scheggia d’Agde, à Tom Cat et Marie Galante.

Bilan de la Sétoise

Compte rendu de Christophe Abric.

Beaucoup de voiles et ... peu de vent !

Cette Sétoise 2018 a réuni un beau plateau de 25 inscrits !

Certains déjà réunis dès le vendredi soir pour un repas amical poursuivi d’une dégustation de rhum arrangé ; tous se retrouvaient prêts à en découdre le samedi, un vent s’affaiblissant avant la bascule vers la si désirée brise de mer permettait aux plus audacieux de goûter aux joies de ... la baignade !

Une fois lancée au gré du vent, la régata sacrait un Grégaou courant hors catégorie suivi par Akira, Gaïa de Pascale et Norbert et Princesse Doudou, tenant du titre.

Rangés bien sages grâce aux nouvelles installations du môle Saint Louis du port de Sète, les voiliers voyaient s’éloigner leurs équipages jusqu’à la société nautique de Sète où chacun pouvait deviser sur les caprices d’Eole ; un merci tout particulier à Didier et Bertrand si disponibles et si chaleureux devant cette nuée d’envahisseurs !

Un départ au près accueillait les concurrents le dimanche, le vent faible tenait bon toute la journée mais sanctionnait les options trop audacieuses de ceux partis au large ; encore une fois, Grégaou, mené par Laurent Pellicier, étalait sa science ; avec une centaine de mètres d’avance, Gaïa contenait Princesse Doudou avant Tom Cat, le joli 36.7 mené en solitaire par Pierre.

Au général, on retrouvait ces trois bateaux dans le même ordre, là où Fleur de Lys et Indie participaient à l’une de leurs premières régates ; lors de la remise des prix, le sort récompensait d’un des 4 paniers garnis Parsifal 4 mené par Denis, pour une fois en course, lui qui a organisé tant de régates !

Merci au port de Sète et à la Société Nautique de Sète pour la gentillesse de leur accueil, à tous les bénévoles du club qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, à Grégaou pour sa sportivité, à tous les concurrents pour leurs participations !

Remarque du Comité Directeur

En tant que club FFV tous les concurrents doivent être classés dans le classement général. Cependant on peut imaginer un deuxième classement club avec une coupe club.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

La Minimax

21 bateaux inscrits. Sur l’eau sont prévus 2 bateaux accompagnateurs dont un pour Ajaccio et un qui restera à Porquerolles. Gilles Grasset, qui devait rester à Porquerolles, souhaite continuer en temps que Bateau de sécurité vers Ajaccio. Ce point devra être décidé par le responsable de la commission sportive et l’organisateur Denis Reynaud. Le comité directeur ne se prononce pas excepté sur le fait qu’un bateau pointeur soit en place à Porquerolles en temps voulu au retour.

Pour le programme 2019, il est prévu une réunion avec la Grande Motte. La commission souhaite réduire le nombre de régates sur le Challenge de 8 à 6 afin d’arrêter le Challenge fin Février.

Pour les rondes blanches, la commission sportive souhaite en garder le principe mais trouverait plus efficace de les proposer le samedi, la veille d’une régata. Nous pourrions les coupler avec un entrainement le samedi après-midi. En l’absence d’un trop grand nombre de participants notamment Serge Mikoff, il est décidé de traiter ce sujet lors du prochain comité directeur.

Les dimanches gagnés sur les Challenges et les rondes blanches pourraient être consacrés à un challenge « petits bateaux » avec 4 dates en alternance avec les autres régates. Christophe se propose d’en être l’organisateur avec un groupe de bénévoles dédié.

Projet d’organisation d’une vespérale (régata organisée le soir au coucher de soleil). Test grande nature ce soir de 19h00 à 21h00 avec regroupement des bateaux volontaires pour tirer des bords à plusieurs.

Participation financière aux bateaux qui participent à des régates extérieures en représentant le club.

Il est demandé à Dominique Laplante de faire un projet (budget 2019) pour lequel la commission se prononcera.

Bilan de la Ronde Blanche

Cette initiation à la régata a réuni 13 bateaux de propriétaires débutants accompagnés de skippers expérimentés.

Le samedi en fin d’après-midi, une explication simple des règles de course a été faite brillamment par Benoit Audemas suivi de la constitution des équipages pour le lendemain. Le samedi soir les participants se sont réunis autour d’un repas convivial où les échanges d’expérience ont été riches.

Le dimanche les conditions météorologiques, prévues initialement mauvaises, ont été parfaites avec une brise suffisante pour faire avancer les bateaux sans prise de risque inutile. Tous les participants ont été satisfaits de cette initiative réalisée dans la bonne humeur et l’objectif de faire venir à la régata des nouveaux bateaux a été atteint avec deux bateaux supplémentaires sur la régata de la Sétoise.

Un regret cependant sur le choix de la date au milieu d’un pont peu favorable à une grande mobilisation. A retenir pour la prochaine édition !



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Matériel

Les Lomacs

La Cata Camarguaise a été l’occasion de tester le Lomac 2 temps qui a été fortement sollicité. Le problème du ralenti est réel mais n’a pas été pénalisant pour la mission.

Il a été décidé d’envoyer ce Lomac en révision afin de régler le ralenti et de réparer la montée intempestive du moteur.

Yves Villanueva se propose de prendre la responsabilité des Lomacs et de contrôler le respect par les utilisateurs de la procédure qui sera écrite par le secrétaire Général et lui-même. Un carnet d’émargement sera mis en place et renseigné lors de la récupération des clés chez Maryse.

La révision est à faire maintenant et la procédure sera mise en place au plus tard en septembre.

Cantadoc

Jean-Louis Saudrais doit se rapprocher de Serge Mikoff et de Denis Reynaud par rapport à la suite à donner au devis notamment le constat amiable.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de l’association « Vers un nouveau cap Plein d’En Vies !

Association qui aide des femmes touchées par un cancer du sein.

Serge Mikoff a reçu une demande de cette association qui aide des femmes touchées par un cancer du sein pour organiser une manifestation à but humanitaire dont vous trouvez la lettre en annexe.

Gilles Grasset se propose de se rapprocher de cette personne pour réfléchir à une action concrète.

Fin de réunion : 11h45

Prochain comité directeur le samedi 15 septembre 2018 à 10h00.

Le 18/06/2018

Jean-Luc WUHLIN

Le Secrétaire Général.